

[Texte]

these loans were given by CIDA they typically carried very soft terms—0% interest and repayment over 50 years. In other words, each dollar loaned was equivalent to an outright grant of 90¢. Assuming they were to be paid back, these loans in fact are worth about \$67 million, one-tenth of the face value to the Canadian treasury, and therefore the cost to the Canadian taxpayers is only about \$67 million. That is the same as the benefit to African debtors.

My first point then is that while Bill C-10 is a welcome gesture, it does little to alleviate Africa's debt crisis. Let me put this in context. ODA debt owed by sub-Saharan Africa to Canada is a relatively small proportion of total ODA debt—aid debt owed to aid agencies. In 1987 this ODA debt amounted to \$13 billion U.S. The debt to Canada represents about 4% of this total ODA debt. Clearly other OECD countries must be and are much more important ODA creditors than is Canada. For example, development in PL-480 loans owed to the U.S.A. amount to some \$2 billion U.S.

Nevertheless, although the amounts owed to Canada are relatively small, I would argue that Canada's gesture is important in providing an example to other developed countries. I think we helped to trigger a sympathetic initiative by France at the recent Francophone Summit, for example. The debt to be given by France amounts to some \$2.3 billion, well over three times that of Canada's. Could we, I wonder, persuade the Bush administration to follow suit? However, even if all OECD countries were to forgive all sub-Saharan Africa's ODA debt, it would still only reduce the region's \$129 billion debt by \$13 billion, the figure I just mentioned, or about 10%. So the whole ODA debt is only 10% of total debt.

• 1945

The real debt problem for Africa is not aid loans, which are a small proportion of the total, and in any case typically carry very soft terms. The hard debt of sub-Saharan Africa is owed to export credit agencies such as Canada's EDC—the Export Development Corporation—to banks, and to multilateral agencies. The region's total export credit debt amounted to \$43 billion in 1987, compared with only \$13 million ODA debt. Private banks and the multilateral organizations were owed another \$30

[Traduction]

remises en vertu du projet de loi C-10 donnent une idée exagérée aussi bien du coût pour le Canada de la remise que des avantages qu'elle procure à l'Afrique. L'ACDI a accordé ces prêts à des conditions extrêmement avantageuses, soit un taux d'intérêt nul et un remboursement en 50 ans. En d'autres termes, chaque dollar prêté représentait une subvention directe de 90¢. En supposant qu'ils allaient être remboursés, ces prêts représentent en fait quelque 67 millions de dollars, soit un dixième de la valeur nominale pour le Trésor canadien, de sorte que le coût pour nos contribuables est seulement d'environ 67 millions de dollars aussi. C'est donc de cette somme que les débiteurs africains vont bénéficier.

Mon premier argument est donc que, bien que le projet de loi C-10 soit une mesure encourageante, il ne fait pas grand-chose pour remédier à la crise de l'Afrique au chapitre de la dette. Permettez-moi de situer cela dans son contexte. La dette liée à l'APD, contractée par l'Afrique subsaharienne envers le Canada, représente une proportion relativement petite du total de la dette liée à l'APD, qui doit être remboursée à des organismes d'aide au développement. En 1987, cette dette liée à l'APD représentait 13 milliards de dollars américains, la part du Canada étant d'environ 4 p. 100 de ce total. De toute évidence, d'autres pays membres de l'OCDE doivent être et sont des créanciers beaucoup plus importants que le Canada au chapitre de l'APD. Par exemple, les prêts de développement PL-480 dus aux États-Unis représentent environ 2 milliards de dollars américains.

Cependant, bien que les montants dus au Canada soient relativement peu élevés, j'estime que le geste du Canada est important car il sert à donner l'exemple à d'autres pays développés. Je pense que nous avons contribué à déclencher un geste de bonne volonté de la part de la France lors du récent Sommet Francophone, par exemple. La dette que la France va remettre représente quelque 2,3 milliards de dollars, soit une somme trois fois plus élevée que ce qu'envisage le Canada. Je me demande si l'on pourrait persuader le gouvernement de M. Bush de suivre cet exemple. Cependant, même si tous les pays membres de l'OCDE devaient remettre la totalité de l'aide liée à l'APD de l'Afrique subsaharienne, la dette de la région, qui atteint 129 milliards de dollars, ne serait réduite que de 13 milliards de dollars, chiffre que je viens de mentionner, soit environ 10 p. 100. Par conséquent, la totalité de l'aide liée à l'APD ne représente que 10 p. 100 du total de la dette.

Le véritable problème de la dette pour l'Afrique n'est pas les prêts accordés au titre de l'aide, qui ne constituent qu'une faible proportion du total et qui sont accordés de toute façon à des conditions très avantageuses. Des organismes de crédit à l'exportation comme, au Canada, la SEE—Société pour l'expansion des exportations—des banques et des agences multilatérales sont les créanciers de l'Afrique subsaharienne à laquelle ils ont accordé des prêts aux conditions du marché. En 1987, le total de la